



Histoire et Analyses des Relations Internationales et Stratégiques

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations Internationales et des Etudes Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN: 2709-5053



**HARIS MARS 2022**

**Numéro 005**



Éditée par la Cellule d'Etudes et de Recherches en Relations Internationales (CERRI)

Université Alassane Ouattara

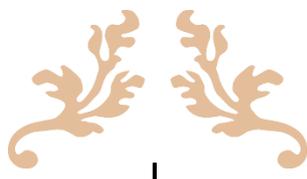
(Bouaké- Côte d'Ivoire)

Histoire et Analyses des Relations  
Internationales et Stratégiques  
(HARIS)

N°005 Mars 2022

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations  
Internationales et des Études Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN: 2709-5053



## Administration de la Revue

**Directeur Scientifique :**  
Professeur M'BRA EKANZA  
Simon-Pierre (Professeur  
Émérite du CAMES, Université  
Felix Houphouët-Boigny)

**Directeur de Publication :**  
CAMARA Moritié (Professeur  
Titulaire d'Histoire des  
Relations Internationales,  
Université Alassane Ouattara,  
Côte d'Ivoire)

**Directeur de Rédaction :**  
KOUAKOU N'DRI Laurent  
(Maître de Conférences  
d'Histoire des Relations  
Internationales, Université  
Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire)

**Coordonnateur de  
Publication :** SILUE Nahoua  
Karim (Assistant d'Histoire des  
Relations Internationales,  
Université Alassane Ouattara,  
Côte d'Ivoire)

**Trésorière :** YAO Elisabeth  
(Assistante en Histoire  
économique, Université  
Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire)

**Chargés de diffusion :** KEWO  
Zana (Assistant d'Histoire des  
Relations Internationales,  
Université Péleforo Gon  
Coulibaly, Côte d'Ivoire),

KPALE Boris Claver (Assistant  
d'Histoire des Relations  
Internationales, Université  
Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire)

**Webmaster :** Ignace ALLABA  
(Maître de Conférences Études  
germaniques, Université  
Alassane Ouattara, Côte  
d'Ivoire)

**Éditeur :** CERRI (Cellule  
d'Études et de Recherches en  
Relations Internationales,  
Université Alassane  
OUATTARA)

**Website :** [www.revueharis.org](http://www.revueharis.org)

**Courriels :** [contact1@revueharis.org](mailto:contact1@revueharis.org) [cerriuao01@gmail.com](mailto:cerriuao01@gmail.com)



## Comité Scientifique

**-M'BRA EKANZA Simon-Pierre**, Professeur Titulaire d'Histoire, Professeur Emérites du Cames (Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

**-KOULIBALY Mamadou**, Professeur agrégé d'Economie, (Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

**- Abdoulaye BATHILY**, Professeur Titulaire d'Histoire (Université Cheick Anta Diop-Sénégal)

**-Jean-Noël LOUCOU**, Professeur d'Histoire Contemporaine (Université Felix Houphouët-Boigny- Côte d'Ivoire)

**-KOUI Théophile**, Professeur Titulaire Etudes Ibériques et Civilisations Latino-Américaines (Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

**-Francis AKINDES**, Professeur Titulaire de Sociologie (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)

**-ALLADAYE Comlan Jérôme**, Professeur Titulaire d'Histoire (Université d'Abomey-Calavi - Benin)

**-SAADAOUI Ibrahim Muhammed**, Professeur d'Histoire Moderne et Contemporaine, Université de Tunisie. President de la Tunisian World Center for Studies, Research, and Development et de la Tunisian-Mediterranean Association for Historical, Social and Economic Studies - Tunisie)

**-Ousseynou Faye**, Professeur Titulaire d'Histoire (Université Cheick Anta Diop-Sénégal)

**-Samba Diakité**, Professeur Titulaire de Philosophie (Université Alassane Ouattara- Côte d'Ivoire)

**-Esambu Matenda - A – Baluba Jean - Bosco Germain**, Professeur en Relations Internationales. (Université de Lubumbashi-République Démocratique du Congo)

**-ASSI-KHAUJIS Joseph Pierre**, Professeur Titulaire de Géographie (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)

**-GBODJE Sékré Alphonse**, Professeur Titulaire d'Histoire Politique (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)



## Comité de Lecture

-**BATCHANA E**ssohanam, Professeur Titulaire d'Histoire contemporaine (Université de Lomé - Togo)

-**AKROBOU A**gba **E**zéquier, Professeur Titulaire d'Etudes Ibériques et Civilisations Latino-Américaines (Université Felix Houphouët-Boigny- Côte d'Ivoire)

-**CAMARA M**oritié, Professeur Titulaire d'Histoire des Relations Internationales. (Université Alassane Ouattara - Côte d'Ivoire)

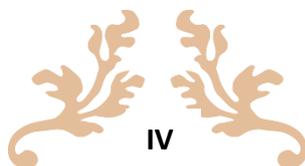
-**Ernest YAOBI**, Maître de Conférences d'Histoire des Religions (Université Félix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

-**GUESSAN B**enoit, Maître de Conférences d'Histoire des Relations Internationales (Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)

-**GOLE A**ntoine, Maître de Conférences d'Histoire économique (Université Alassane OUATTARA - Côte d'Ivoire)

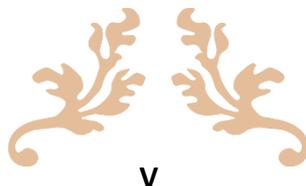
-**BAMBA A**bdoulaye, Maître de Conférences d'Histoire des Relations Internationales (Université Felix Houphouët-Boigny -Côte d'Ivoire)

-**N'Guessan M**ohamed, Maître de Conférences d'Histoire Politique (Université Felix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire)



## Adresse aux auteurs

La Revue HARIS paraît 4 fois dans l'Année : Mars, Juin, Septembre et Décembre. Les publications de Juin, Septembre et de Décembre sont libres en termes de thématiques des articles et autres contributions et celle de Mars portera à chaque fois sur un thème précis qui est communiqué six mois à l'avance. La revue ne publie que des contributions inédites et de fonds sur tous les champs de recherches des Relations Internationales et des Études stratégiques. La doxa de la revue porte sur la vision africaine des Relations Internationales mais reste ouverte à toutes les visions et points de vue venant de tous les continents. Les normes de présentation des manuscrits sont celles du CAMES (à consulter sur le site de la revue [www.revueharis.org](http://www.revueharis.org)). Le manuscrit doit comprendre entre 5000 et 8000 mots et porter les noms et prénoms du ou des auteurs, le nom de l'Institution de rattachement, le mail, et une photo format identité du ou des auteurs.



# Sommaire

**MAGNETINE Assindah & TAGBA Mawaba & PRE N'Gwè**

Le culte de la limitation des mandats présidentiels dans la gouvernance politique en Afrique.....7-19

**Mamadou Bouna TIMERA**

Incidences socio-économiques de la coopération du Japon au Sénégal : de la réalité aux perceptions à Cayar .....20-35

**André DIA**

Genre et recherche de renseignements dans la partie septentrionale du Cameroun pendant la période coloniale française .....36-51

**DIALLO Adama & KIENDREBEOGO Salif**

Comprendre la politisation de la politique de coopération et de développement de l'Union Européenne au Sahel (1992-2021) .....52-67

**Dramane Chabi Bouko**

La nouvelle géopolitique internationale de la Chine sur les territoires contestés : Des menaces aux actions ?.....68-84

**DIERMA Ousséni**

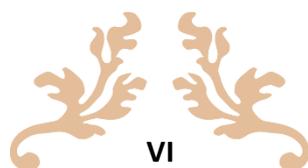
Mounier et la démocratie en Afrique.....85-99

**SECK Ibrahima**

Le Njambur et l'administration coloniale, de la guerre des marabouts à l'instauration d'une culture de rente : l'arachide, de 1790 à 1855.....100-115

**Thierry DJIFACK**

L'espace maritime: Un enjeu frontalier majeur dans le golfe de guinée.....116-127





## Mounier et la démocratie en Afrique

**DIERMA Ousséni**

Laboratoire de philosophie/Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso/ djermaousseni745@gmail.com

### Résumé

Le personalisme se veut une pensée caractérisée comme une réaction de la philosophie de l'homme contre l'excès de la philosophie des idées et de la philosophie des choses. Prompt à s'enraciner dans la réalité qu'il récrée par l'action de la raison, le personalisme devient un moyen de refaire, à travers critiques et suggestions, nos démocraties sous toutes leurs formes (démocratie libérale, démocratie majoritaire, démocratie égalitaire), faisant partie du désordre établi de la renaissance. En lieu et place de ces démocraties, Mounier va suggérer une démocratie personaliste qui donnera les moyens nécessaires aux citoyens éduqués dans un sens personaliste, d'agir en toute responsabilité et liberté, tout en empêchant désormais à l'Etat, l'exercice d'une force dominatrice injustifiée et aveugle sur le peuple au nom de la démocratie. Il sera imposé à l'Etat, dans cette démocratie dite personaliste, le rôle de régulateur et d'arbitrage entre les personnes et les grandes communautés qui composeront désormais les sociétés démocratiques personalistes.

**Mots-clés** : citoyen - démocratie - éducation- force-personnalisme- réalité- responsabilité

### Summary

Personalism is a thought characterised as a reaction of the philosophy of man to the excess of the philosophy of ideas and the philosophy of things. Swift to take root in reality that it recreates by the action of reason, personalism becomes a means of redo through criticisms and suggestions, our African democracies of all kinds (liberal democracy, democracy of the majority, egalitarian democracy) are part of the established disorder of the renaissance. Instead of these democracies in Africa, Mounier suggests a personalistic democracy which will give the necessary means to educated citizens to act fully responsible and freely in a personalistic way preventing the State to use its dominant, unjustified and blind force against the people on behalf of democracy. In this personalistic democracy, the State will be imposed the role to regulate and arbitrate between individuals and communities that will compose henceforth the societies of that personalistic democracy.

**Key words:** Citizen-Democracy- Education- Force- Personalism- Reality- Responsibility

## Introduction

La recherche de stratégies du développement du continent africain, a sans doute, conduit dans les années 1990, à la démocratisation des Etats africains. Mais dès 1947, le concept de démocratie en Afrique a intéressé Emmanuel Mounier. C'est dire qu'à la lumière de sa pensée personnaliste, Mounier a mené une analyse critique sur la démocratie en général et sur le processus de démocratisation du continent africain. Il faut dire que le personnalisme de Mounier se présente comme une méthode de pensée qui vise la recherche de la vérité à partir de la réalité, caractéristique de la personne. Une réalité qui peut bien concerner le domaine physique, social, politique, économique, religieux... Il est également une philosophie qui vise à défendre la personne face à toute forme de système qui est de nature à l'aliéner.

Par ailleurs, le personnalisme se veut une forme de pensée valorisant l'altérité, elle est une philosophie de la relation à l'autre. C'est bien dans ce contexte, consistant à se mettre en relation à autrui, qu'Emmanuel Mounier a profité de son voyage en Afrique Occidentale Française (A.O.F), dans le cadre de l'alliance française, en 1947, pour découvrir physiquement les Africains afin de s'imprégner de leurs réalités socio-politiques, économiques et en bon ami des Africains, de leur indiquer les pistes à suivre pour assurer le décollage de leur continent.

Il a pour ce faire, au bout de son voyage, écrit un livret, *L'éveil de l'Afrique noire*, qui a été adressé à son ami Alioune Diop, dans lequel il a révélé aux Africains, en toute lucidité et franchise, les possibilités

qui pourraient assurer le développement de ce continent noir sur les plans social, politique, économique, environnemental. C'est bien par cette occasion de voyage, qu'il s'est intéressé au processus de démocratisation du continent africain.

Il faut dire que le personnalisme est né notamment dans un contexte de redressement du système politique des temps modernes en Europe. Alors, en référence à sa pensée, quelles tares Mounier est-il parvenu à relever dans les différents types de démocraties, à savoir la démocratie dite libérale, la démocratie majoritaire et la démocratie égalitaire ? Mounier ne juge-t-il pas la démocratie formelle comme étant un régime prématuré pour les Africains, majoritairement caractérisés par l'analphabétisme ? N'est-il pas indiqué que les Africains s'accordent le temps nécessaire de s'éveiller avant d'adopter la démocratie formelle qui ne doit pas s'importer comme un produit du commerce ?

D'ailleurs, le problème de l'Afrique n'est-il pas prioritairement plus un problème de rendement et d'équipement qu'il faut d'abord régler ? L'approche envisagée pour résoudre cette problématique, consisterait à présenter d'abord le personnalisme comme une philosophie humaniste ; ensuite, relever à la lumière du personnalisme, les insuffisances de la démocratie en générale et celles du processus de démocratisation du continent africain ; enfin, indiquer les perspectives qui se résumeront à mettre un accent particulier sur la culture du citoyen comme sujet, objectif fondamental du personnalisme de Mounier.

## **1. Le personnalisme, une philosophie de la personne**

Le personnalisme semble fonder la recherche de l'éthique sur la réalité de l'existant, une pensée qui prend origine dans le vécu de l'Homme en tant qu'être inachevé et donc en construction, il échappe à toute tentative de conceptualisation, car il n'est ni totalisable, ni inventorable, ni comptable. La recherche de la vérité au sujet de l'existant caractérisé par ses réalités, implique l'action de la raison qui doit récréer une voie d'action dans et par ces réalités. Si le personnalisme fonde la recherche métaphysique sur la réalité du sujet, il engage également le sujet sur le chemin de la communion, de l'altérité avec les autres Hommes. Il vise en un mot la construction et la défense de la personne.

### **1.1. L'activité créatrice de la réalité du sujet**

« L'acceptation du réel est la première démarche de toute vie créatrice. Qui la refuse déraisonne et son action déraile. », affirmait Emmanuel Mounier (1962, p. 447.), pour montrer que toute recherche de vérité en rapport avec l'existence humaine qui se veut authentique et crédible, ne doit pas perdre de vue la réalité, l'événement, le fait présent, elle varie avec l'actuel des faits. Il faut dire que l'incarnation est la condition de la vie de la personne, l'enracinement de l'Homme dans le monde où il vit. Pour se réaliser, il ne doit rien rejeter de cette condition. En guise de précaution et de principe à adopter pour une vie personnelle, E. Mounier (1962, p. 447.) déclare que « la personne ne se contente pas de subir la nature dont elle émerge ou de bondir sous ses provocations. Elle se retourne vers elle pour la transformer, et lui imposer progressivement la

souveraineté d'un univers personnel. » Cela traduit le fait qu'au regard de la réalité, l'existant est conduit à construire un chemin de l'action qu'il ne doit pas fonder à partir d'un concept, mais l'orienter en tenant compte des réalités qui le déterminent. « J'appelle sujet, affirme A. Touraine (1996, p. 23.), la construction de l'individu (ou du groupe) comme acteur, par l'association de sa liberté affirmée et de son expérience vécue assumée et réinterprétée. Le sujet est l'effort de transformation d'une situation vécue en action libre. » Le sujet a, à affronter la réalité concrète qui détermine son être. Désormais dans l'esprit de Mounier, inspiré par Henri Bergson, il faudrait inverser le schéma traditionnel de la philosophie pour partir de la réalité au concept, placer maintenant la vie avant les mots.

Il s'agira d'analyser directement le mouvement de l'Histoire dans une expérience vécue et progressive comme seul moyen efficace de diriger l'Histoire. Mounier en effet, placera toujours la vie avant les mots. Il cherchera, en partant des aspirations humaines, que la pensée essaye de s'approprier le monde réel et non l'inverse. La pensée doit se laisser informer par le réel. Le constat est que ce réel n'est pas simplement donné, il est conquis, non dans la rigueur de la démarche expérimentale mais par un va et vient permanent entre l'abstrait et le concret. Le personnalisme approche le réel en multipliant sur lui les angles d'analyse. Il veut découvrir le lien d'incorporation mutuelle entre le réel et l'abstrait, il désire aller jusqu'au secret de leur plus profonde intériorité, de ce qu'E. Mounier (2003, p. 22.) appelle « leur nourriture mutuelle et de leur mystérieuse parenté »

## 1.2. La liberté du sujet engagé

La vie de la personne, n'est pas une séparation, une évasion, une aliénation, elle est présence et engagement. La personne est une présence agissante. L'engagé désigne cette personne-là, décidée à défendre la vérité conformément à la réalité qui se présente à elle, même souvent au prix de sa vie. Mounier, lui-même, se présente comme une figure de l'engagement, en ce sens qu'il a fermement opté pour la mise en œuvre de sa pensée qui a sans doute rencontré pas mal de difficultés surtout au plan politique.

Cela lui a quelques fois valu la censure de sa revue *Esprit* et souvent même des emprisonnements, qui ont selon lui, contribué à sa maturité d'esprit. Car disait-il, il manque à un Homme de n'avoir pas connu la maladie, le malheur ou la prison.

La personne, dans un contexte d'engagement, ne doit pas, comme le pense E. Mounier (1962, p. 209.), « s'imaginer à la façon d'un contenu, d'une identité abstraite, elle ne se définit pas, elle surgit, s'expose et affronte. Elle est une existence créatrice d'existence dans et par le phénomène. »

La personne ne s'affirme pas hors du monde ou séparément d'autrui, mais contre le monde impersonnel de l'on, le monde de l'irresponsabilité, de la fuite, du sommeil vital, du divertissement, de l'idéologie, du bavardage, dans le monde de l'affirmation, de la responsabilité, de la présence, de l'effort, de la plénitude. (Mounier, 1962, p. 209.)

« Cette réconciliation avec la vie et avec l'Homme ne nous entraîne pas aux facilités optimistes », disait E. Mounier (1962, p. 210). L'organisation même de la matière dépend d'un choix préalable.

L'Homme doit choisir au milieu de tant de puissances étourdissantes, caractéristiques de notre monde moderne. Car, l'Homme ne doute pas qu'aujourd'hui, il est en proie à des dominations politiques, économiques, culturelles. C'est juste dans ce contexte de liberté du sujet, qu'A. Touraine (1996, p. 24.) fait comprendre que « la démocratie ne pourrait pas se résumer seulement à un ensemble de garanties institutionnelles, une liberté négative. Elle est la lutte de sujets, dans leur culture et dans leur liberté, contre la logique dominante des systèmes ; elle est, selon l'expression lancée par Robert Fraisse, « la politique du sujet. »

Dans la même logique selon laquelle les sociétés modernes sont appelées à incarner la liberté, A. Touraine (1996, p. 24.) continue en disant que « le propre de la société moderne est que l'affirmation de la liberté s'exprime avant tout par la résistance à l'emprise croissante du pouvoir social sur la personnalité et la culture. »

L'humanité doit se réveiller face à un monde qui s'assoupit dans ses structures, dans ses confort, dans ses misères, dans son travail et dans sa lassitude. Par un engagement, l'Homme est appelé à affronter sa réalité afin d'en tirer le meilleur. Par un corps à corps, il doit se jeter hors de soi avec la nature, pour trouver son assiette d'Homme. Le recueillement est ici un fondement nécessaire pour chaque Homme, car il permettra à chacun de se ressourcer pour regagner en forces intellectuelles et morales, en vue de mieux se décider face à une réalité aussi imposante et aliénante que possible.

Il faut le dire, ce qui fondamentalement caractérise la philosophie personaliste, c'est bien la protestation. « Le personalisme n'est pas une philosophie de dimanche après-midi. Partout où la personne porte sa lumière, la nature, corps ou matière, insinue son opacité », affirmait M. Nédoncelle (1962, p. 450.), dans *Le personalisme*. Le sacrifice, le risque, l'insécurité, le déchirement, la démesure, constituent dans ce cas, le destin inéluctable d'une vie personnelle. Exister personnellement c'est aussi et souvent savoir dire non, protester, s'arracher.

Ainsi tout comme Schelling et Gabriel Marcel, Landsberg définit l'engagement en ces mots : Nous appelons engagement l'assumation concrète de la responsabilité d'une œuvre à réaliser dans l'avenir, d'une direction définie de l'effort allant vers la formation de l'avenir humain (...). La valeur d'un engagement consiste en grande partie dans la coexistence et la tension entre l'imperfection de la cause et le caractère définitif de l'engagement. (Landsberg, 1952, p. 29.)

Au philosophe burkinabè de déclarer que : l'engagement provoque une constance dans le comportement qui résiste contre l'inattendu. L'engagement exige la résistance face à la frustration et face à la violence. Il invite à ne pas s'abandonner au désespoir après l'expérience d'une frustration aussi puissante soit-elle au niveau de l'existence individuelle et, à l'échelle de la vie collective. (Savado, 2012, p. 49.)

Il s'agira d'affronter la réalité, quelques fois l'offenser en vue d'en être le maître. Notre rôle comme le dira Karl Marx dans *Ecrits sur le personalisme*, « n'est pas de

regarder le monde, mais de le transformer. Seulement, il n'en faut pas réduire la portée. » (2000, p. 359.)

En somme, le personalisme commande de choisir et d'agir, même dans la plus dramatique obscurité du jugement. Seul un choix est alors susceptible d'éclaircir les ténèbres. Mieux vaut, pour ce faire, un choix erroné que pas de choix du tout. L'existentialisme peut à certains égards passer pour un équivalent du personalisme.

Mounier a été fortement inspiré conformément au concept d'engagement par des penseurs, tel, par son maître Jacques Chevalier qui l'a reçu chez son maître Bergson, lorsque Mounier quittait une vie familiale paisible pour des études universitaires. En contact avec Jacques Chevalier, il est arrivé à découvrir sa vocation de penseur et de militant, qui l'oriente à faire la philosophie, alors qu'il était destiné par son père à une carrière de médecine. Cette vocation de militant et de penseur, a été approfondie, lorsqu'il avait rencontré Charles Péguy en 1929. Celui-ci a orienté peu à peu sa pensée vers le monde extérieur, car Péguy lui-même, a participé aux combats des grands hommes de son temps en fondant la pensée sur la politique.

Par ailleurs, Paul-Louis Landsberg a de façon significative, apporté à Mounier, une compréhension plus grande de la nature de l'engagement, si bien qu'avant Jean-Paul Sartre, Mounier avait été considéré comme le théoricien par excellence de l'engagement. C'est alors que sous l'influence de Paul-Louis Landsberg, Mounier pense que c'est par l'action que l'esprit s'engage dans la matière. C'est ce qui le rend fidèle aussi à Bergson qui voudrait que l'on

procède de la réalité, pour élaborer la théorie, car d'après Péguy, la philosophie de Henri Bergson s'érige contre toute forme d'intellectualisme. Ce dernier n'est qu'une « paresse universelle » (1961, p. 35.).

Mounier arrive également à comprendre que l'engagement se réalise en fonction des autres et de la transcendance. Les avis, même contraires, des autres sont considérés dans l'acte d'engagement. L'influence de la philosophie de Paul-Louis Landsberg sauve le personalisme du purisme. Sous influence de Landsberg, il réalise qu'au-delà de la politique, l'engagement permet sur le plan personnel, de traduire à la fois, une intériorité qui, sans vie extérieure, devient rêverie et une extériorité qui ne soit pas privée d'un élan intérieur. La pensée doit dans ce cas, être engagée, scellée au réel. Soren Kierkegaard aussi, comme Paul-Louis Landsberg, a influencé Emmanuel Mounier en incarnant la recherche de la morale dans la réalité. Il montre que la vérité chrétienne est d'abord d'ordre existentiel.

Le cartésianisme et le marxisme ont également eu une répercussion sur l'engagement de Mounier, en ce sens qu'ils sont des méthodes d'analyse et de lutte fiables qui ont inspiré Mounier dans ses oppositions aux systèmes antipersonnalistes, dans son projet de refaire la renaissance. Si le marxisme de son côté a intéressé Mounier par sa méthode de lutte, qui s'oppose à toute forme de système, il a quelques fois fait l'objet de critique de la part de Mounier, dans la mesure où le marxisme semble aux yeux d'Emmanuel Mounier défendre rien que la cause d'une catégorie de personnes, alors que le personalisme lutte pour la

cause de la personne en général. Il faut aussi reconnaître que le marxisme est plus concret, cependant le personalisme semble spéculatif.

Le Marxisme considère et défend la personne dans des situations concrètes et particulières. Les existentialistes athées, tels Friedrich Nietzsche, Martin Heidegger et Jean-Paul Sartre ont quelques fois eu une influence sur la pensée de Mounier du point de vue engagement. S'opposant à l'intellectualisme et à l'idée de système, ils placent la personne aux prises avec ses réalités dont elle a la responsabilité de recréer, de réinventer. A cet effet, selon Martin Heidegger et Jean-Paul Sartre, l'Homme demeure dans sa réalité, « un fait nu et aveugle. Il est là, comme ça, sans raison. » (1962, p. 90.)

Abandonné dans la dérélition, l'Homme est ainsi condamné à assumer son destin. Nietzsche, pour sa part, est pour une nouvelle ère, où l'Homme sera libéré de l'aliénation du Dieu du christianisme et être réconcilié avec lui-même et avec la nature. Surhomme, il devient alors créateur de nouvelles valeurs. Emmanuel Mounier accepte dans le même sens que F. Nietzsche « non la mort du christianisme mais la mort de la chrétienté occidentale, féodale et bourgeoise. » E. Mounier (1962, p. 11.)

En plus, si Mounier oriente la réalité recréée vers un absolu divin, les philosophes athées jettent l'homme en avant de lui-même, sans référence à aucune réalité absolue, à aucun Dieu.

### 1.3 La nécessité d'une vie de communion

La production de la valeur suppose de la communication qui invite, à sortir de sa solitude, il s'agit d'un mouvement vers l'altérité. La vie personnelle passe pour une existence libre qui ne peut se manifester qu'en tenant compte de l'autre, car l'homme n'est pas un être isolé. Il entend se réaliser parmi et avec les autres Hommes. La démarche essentielle d'un monde de personnes n'est pas la perception isolée de soi ni le souci de soi égocentrique, mais la communication des consciences, la communication des existences, l'existence avec autrui.

La personne ne s'oppose pas au nous, qui la fonde et la nourrit, mais au on irresponsable et tyrannique. La personne dans un contexte personnaliste, ne se définit pas par l'incommunicabilité et le repliement, mais de toutes les réalités de l'univers. L'effet de son environnement se fait ressentir sur elle, d'autant plus que, comme le remarque E. Mounier (1962, p. 209.), « l'enfant comme l'adulte se conquiert dans son rapport à autrui et aux choses, dans le travail et dans la camaraderie, dans l'amitié, dans l'amour, dans l'action, dans la rencontre, et non pas dans le quant-à-soi », si bien que l'homme personnel n'est pas un homme désolé, c'est un homme entouré, entraîné, appelé. « C'est le grand péché de l'Occident de s'être dangereusement éloigné de cette vérité première. » (1962, p. 209)

D'ailleurs, il est impossible pour l'Homme de réaliser son salut tout seul, ni socialement, ni

spirituellement. Mounier insiste sur le fait que les valeurs ne sont pas réinventées par un seul sujet, en fonction de sa particularité, mais par tous. Alors les valeurs sont une mise en commun, elles représentent l'apport de tous. Les valeurs se discutent, se débattent et s'adoptent. Elles supposent de la communication, ce qui oblige chacun à sortir de sa solitude. Les valeurs soutiennent la communication, ce mouvement de mise en relation peut aller jusqu'à l'universel. C'est finalement par l'accueil des valeurs que la personne s'ouvre aux autres personnes et de manière illimitée. Les valeurs restent une source inépuisable de collaboration.

Les valeurs mettent toujours en débat des personnes en vue de déboucher sur une décision logique, épurée de tout malentendu, de tout désaccord. C'est ici que le dialogue trouve tout son sens dans la philosophie personnaliste. Par le biais du dialogue qui met ensemble les avis de tous autour d'une question pour enfin délibérer, on accède toujours à une décision objective et communément convaincante. C'est une telle décision émanant d'une construction dialectique et perfectible en permanence que l'on pourrait qualifier de valeur. Le dialogue qui permet de produire de la valeur reste alors une base fondamentale de la philosophie de Mounier.

Cette vie relationnelle est mise en valeur par Mounier si bien qu'il est amené à penser l'individualisme comme une "métaphysique de la solitude intégrale"<sup>1</sup>. Certes, la vie personnelle est intimité,

---

<sup>1</sup> L'homme qui ne se meut plus que parmi des choses utilisables, susceptibles de devenir ses propriétés, l'homme sécrété par ce désordre

établi qu'est pour Mounier le capitalisme, cet homme n'est qu'un individu rétréci, replié sur lui-même, corrompu par le matériel,

recueillement, réflexion ; mais la personne véritable est, dès l'origine, mouvement vers autrui, faculté de sortir de soi, insertion originale dans une coexistence avec d'autres. Dès lors, la personne ne peut croître, s'épanouir qu'en se purifiant incessamment de l'individu dont le souci majeur est de vivre replié sur lui-même tandis que celui du personnalisme est de décentrer pour l'établir dans les perspectives ouvertes de la personne en vue d'une civilisation communautaire.

Mounier préconise alors l'amélioration de la société dite individualiste fondée sur des systèmes contraires aux dispositions personnalistes en vue d'ériger en lieu et place, une société basée désormais sur le respect de la personne.

En somme, le personnalisme tenta d'échapper à un double écueil : confondre la personne avec l'individu ou, au contraire absorber la personne dans la raison abstraite et les valeurs impersonnelles. Chaque personne est une liberté engagée dans le monde et parmi les autres hommes, pour incarner des valeurs éternelles dans des situations particulières et temporelles.

Sans jamais rejoindre le marxisme qui, à ses yeux, privilégie la masse plutôt que la personne, Mounier appelle de ses vœux une civilisation personnaliste et communautaire qui satisferait à la fois aux exigences de son anticapitalisme et de sa philanthropie, c'est-à-dire de son altruisme. « La personne apparaît alors comme existence capable de se détacher d'elle-même pour devenir disponible à autrui. » (1962, p. 454.).

---

retranché derrière d'épaisses murailles psychologiques, morales et juridiques.

De son côté, Paul Ricœur donne son avis sur la notion de la personne au cours d'une interview. Selon lui, il est important de se comprendre, mais aussi de se faire comprendre, se faire reconnaître. En effet, je suis personne seulement quand ma demande d'être reconnu par un autre, a reçu une réponse positive ; donc on n'est jamais personne si on est tout seul, on devient personne dans un rapport de réciprocité. La relation l'un l'autre est constitutive de la personnalisation (2009, pp. 51-52.). Alors la présence de l'autre dans mon existence, est nécessaire en vue de juger mon niveau de personnalisation.

Dans *Soi-même comme un autre* (1990, p. 425.), Paul Ricœur vise, non pas seulement à dépasser une connaissance repliée sur soi-même et narcissique, mais aussi à dépasser l'abri théorique dans une superstructure idéologique, pour proposer un soi fruit du repenser de sa propre histoire et, en celle-ci, l'histoire de tous ceux qui se sont rencontrés.

## **2. Les défis personnalistes de la démocratie**

A bien examiner, la démocratie, quelle que soit sa forme, draine des imperfections qui lui sont consubstantiellement liées dès l'origine, dès sa constitution dans ses structures.

Les critiques que Mounier, à la lumière du personnalisme, adresse aux différentes formes de démocraties, portent sur leurs structures politico-sociales. Tient-il à relever dans ces démocraties, peu importe leurs formes, les faits inhumains et dégradants de la

dignité humaine. L'humanisme dans la démocratie, ne tient pas aux aspects formels du régime, mais à ses aspects humains, c'est-à-dire au degré d'humanisme que présente le régime.

### **2.1. Les dérives de la démocratie libérale**

Mounier dénonce dès lors, l'injustice de la souveraineté relevant de la volonté générale issue de la démocratie libérale. Elle s'annonce comme l'expression d'une force qu'une minorité impose à la majorité du peuple, comme Emmanuel Mounier (2000, p. 179.) le démontre, « une loi peut être votée au Parlement français par une majorité représentant un million de Français sur quarante », si l'on venait à prendre en compte les non-votants, la minorité électorale et la minorité parlementaire. Tout se passe comme si une minorité exerçait un pouvoir sur une majorité au nom des dispositions formelles instituée par la démocratie dite libérale.

La volonté générale exprimée par les votes dans le cadre de la démocratie générale est par ailleurs entachée d'imperfections remettant en cause son caractère humain. « Elle se forme dans une sorte d'hypnose parfois de folie collective que lui impose une presse massivement dirigée. » Emmanuel Mounier (2000, p. 179.) Elle se trouve aussi être dénaturée par son aspect relatif aux intérêts, à l'hétérogénéité du peuple, à la différence de croyance, au niveau d'instruction des citoyens votants et souvent à l'ignorance des réalités par certains représentants du peuple ayant séjourné longtemps hors du pays.

Elle exprime également la volonté des représentants du parti majoritaire, faisant de ce régime comme le remarque E. Mounier (2000, p. 180.), « une aristocratie d'hommes ambitieux et riches, rongéant d'un côté la volonté électorale, de l'autre envahit l'exécutif soumis par la combinaison des ministères... » Elle reste tout de même la principale victime de la dictature de l'argent. C'est alors que :

La démocratie ne peut être réduite à une simple technologie organisant la désignation des dirigeants et le fonctionnement des institutions. Elle doit reposer aussi sur un ensemble de valeurs partagées, au premier rang desquelles la tolérance à l'égard de la diversité des points de vue, l'acceptation du débat d'idées et la valorisation de la liberté d'expression. Elle ne peut être réellement porteuse de développement et protectrice des plus pauvres que si elle repose sur l'adhésion des populations aux principes démocratiques et leur réelle participation au débat public. (Roubaud et Wachsberger, p.66.)

D'ailleurs, Mounier (2005, p. 116.) remarque que « les principes de liberté et d'égalité, de souveraineté du peuple et de droits de l'homme sont incapables de fonder l'authentique démocratie », c'est-à-dire le régime qui assure à toutes les personnes une participation responsable aux affaires de la Cité. Poser les droits de l'individu en absolu, revient à laisser le champ libre aux mystiques totalitaires qui répondent aux aspirations communautaires en exaltant les valeurs de solidarité, de fidélité et de sacrifice négligées par le libéralisme.

De plus, « le capitalisme libéral a créé une oligarchie des riches en contradiction avec l'idéal démocratique. Pas de démocratie réelle sans renverser le pouvoir de l'argent » Emmanuel Mounier (2005, p. 116.)

Toutes ces critiques sont nécessaires à épurer préalablement les libertés républicaines de l'abstraction individualiste et de l'abstraction capitaliste, afin d'éviter que « les défenseurs de la démocratie libérale ne s'étonnent pas de se réveiller un matin avec leurs libertés en poussière : ils y auront eux-mêmes entretenu le germe de décomposition. », affirmait Emmanuel Mounier (2000, p. 181).

En marge de ces critiques faites à l'endroit de la démocratie en Afrique, il est remarquable que les Africains eux-mêmes, présentent des habitudes de comportement incompatibles avec les exigences du régime démocratique. Tout d'abord, le leader africain, c'est-à-dire l'élu démocratique en Afrique n'hésite pas à faire une transposition de ses habitudes de vie sur la vie démocratique. Concrètement comme le remarque Mounier, l'élu africain a le sentiment de se comporter en véritable chef en lieu et place de l'autorité démocratique. Il se comporte comme tel à telle enseigne qu'Emmanuel Mounier fait remarquer qu'

on ne donne pas un régime à un peuple comme on lui donne une subvention. Aux formes qu'il reçoit du dehors, il imprime la marque de ses habitudes. Le député noir prend la suite du chef et du palabreur africain. Le noir n'a pas encore, généralement, la notion de la fonction impersonnelle, que l'individu assume sans s'y identifier. La fonction reste pour lui la faveur du prince. (Mounier (1962, p. 307.)

Aussi la vie politique démocratique de l'Africain, est-elle radicalement fondée sur la parole, sur le bavardage à la limite souvent insensé, intrinsèquement lié à la personne de l'Africain. La parole est chose légère pour le Noir. « Rien n'atteint la facilité avec laquelle un noir dit n'importe quoi, oui ou non tour à tour, pour faire plaisir, pour ne pas bouger, ne pas reconnaître un tort, et peut-être parfois très gratuitement. » E. Mounier (1962, p. 308.) C'est alors que la presse politique africaine semble parfois, elle-même dans le redondant et il faut bien le dire, dans le genre creux.

## **2.2. Les tares de la démocratie majoritaire**

Dans la forme majoritaire de la démocratie, Mounier relève une première insuffisance, l'expression de la force du nombre sur la minorité. Aucune autre possibilité de la personne ne semble être considérée. C'est seul le nombre de voix des votants qui fait le pouvoir, un pouvoir assurément aveugle. Ainsi, E. Mounier (2000, p.181.) le remarque-t-il quand il dit qu'« en identifiant la démocratie avec un gouvernement majoritaire, on le confond avec la suprématie du nombre, donc de la force. » La démocratie majoritaire ne manifeste que du fascisme qui tire également, à l'origine, sa force du pouvoir du peuple. Il est également de l'avis du sociologue français que :

Si un gouvernement démocratique doit représenter les intérêts de la majorité, c'est avant tout pour qu'il soit l'expression des classes les plus nombreuses, pour qu'il se définisse par son lien avec les intérêts des catégories populaires, celles qui sont non seulement les plus nombreuses mais les plus dépendantes des décisions qui sont prises par les élites. (Touraine, 1996, p. 92.)

L'expression du nombre faisant le succès dans le régime majoritaire, les partis politiques se voient obligés d'y conformer leur objectif, la course au succès par tous les moyens, tout en se détournant définitivement de la promotion de l'action politique qui devrait se faire par l'éducation citoyenne. « C'est ainsi que les partis, au lieu de former, ont déformé ; au lieu de mûrir collectivement l'action un peu désarmée et un peu anarchique des individus, ils l'ont détournée sur la mystique du succès visible et du succès immédiat. » (Mounier, 2000, p.182.)

### **2.3. Une fausse interprétation de la démocratie égalitaire**

Si la démocratie dans un contexte personnaliste, n'est pas la suprématie du nombre et ne peut non plus s'assimiler à la recherche des moyens politiques destinés à assurer à toutes les personnes, dans une cité, le droit au libre développement et au maximum de responsabilité, elle n'est tout de même pas au-delà de l'égalité spirituelle des personnes, une égalité matérielle. L'égalité en démocratie, ne signifie guère la distribution du bonheur matériel à tous les hommes. Pourtant, M. Bratton (2006, p. 58.) fait remarquer que « les attentes non satisfaites des populations en matière d'amélioration du bien-être amènent ces dernières à estimer que la qualité de la démocratie est faible. »

Le sens reconnu à la démocratie est alors selon le niveau d'éducation du citoyen, ce qui par ricochet, conduirait les Etats africains, caractérisés par leurs taux élevés d'analphabétisme, à attendre de la démocratie, un régime parmi des régimes, capable d'apporter aux peuples, une distribution égale et

suffisante de richesses matérielles. Également pour G. Hermet (1993, p.43.), « le peuple attend de la démocratie qui s'installe péniblement qu'elle restaure ses certitudes sur l'avenir. Malheureusement, cette espérance vécue dans la passivité est justement ce que la démocratie ne peut ni offrir ni entretenir honnêtement. » C'est en cela qu'E. Mounier (1962, p. 311.), trouve inconcevable de vouloir « accorder massivement à un peuple sans éducation politique, qui, dans la proportion de 90% ne sait ni lire ni écrire et prend à la salle de vote le premier bulletin qu'on lui tend comme un cadeau dérisoire et dangereux. » Sinon, il semble que le peuple français et les femmes françaises ont attendu longtemps pour réussir les opérations de vote et qu'il va falloir que le peuple africain s'accorde également les mêmes chances, en attendant plus ou moins le même temps, en vue d'espérer réussir à se tenir à la hauteur des mêmes opérations de vote.

La pauvreté, caractérisant l'Afrique, fait que la plupart des gens, vu qu'ils ont un besoin urgent d'améliorer leur niveau de vie, sont moins susceptibles de faire preuve de patience envers le processus souvent lent, obscur et imparfait d'une prise de décision démocratique confrontée au monde réel. Ils se trouvent également affaiblis dans leur tendance à considérer la démocratie de façon intrinsèque en tant que fin en soi et la perçoivent comme un instrument ou un moyen d'auto-enrichissement.

L'autorité, par essence, se situe aux antipodes du pouvoir en tant que puissance injustifiée exercée sur les personnes. Conformément à ses principes, l'autorité a pour vocation

de se fonder sur l'inégalité de richesses naturelles entre les personnes que la démocratie doit d'ailleurs intégrer. L'inégalité naturelle des personnes, pour Mounier, servirait de faveur à la démocratie, « elle serait pour lui, essentiellement une vocation d'éveiller d'autres personnes. » (Mounier, 2000, p. 183.)

### **3. Les perspectives personalistes aux dérives de la démocratie en Afrique**

#### **3.1. La nécessité de l'adoption d'une démocratie personaliste**

Suite à la critique adressée aux différentes formes de démocraties, Emmanuel Mounier entreprit de les orienter vers une démocratie personaliste, qui se présente pour Mounier (2005, p. 116.), comme « un avenir à réaliser et non pas une acquisition à défendre », puisque les programmes de la démocratie libérale semblent négliger la dignité foncière de la personne et aboutissent à son oppression. Par contre, conformément à ses objectifs, la démocratie dite personaliste préconise l'identification constante, au sein des sociétés, d'une élite spirituelle capable d'autorité qu'elle oppose aux élites du pouvoir. Ainsi s'agit-il dans les faits que les dirigeants soient choisis selon leurs compétences naturelles, comme des leaders politiques, dignes d'organiser la société, par opposition à ceux-là qui auront acquis leur pouvoir de la volonté générale, expression de la force injuste du peuple, au point qu'Emmanuel Mounier (2000, p. 184.)

La présente comme « un système de garanties contre la prétention des élites du pouvoir (selon l'époque, le régime et le lieu :

élites de naissance, d'argent, de fonction ou d'intelligence) à s'attribuer une domination sur les personnes en vertu de la puissance qu'elles tiennent de leur service. »

Ce que le personalisme pourrait attendre de l'Etat, surtout celui des grandes nations et nommé « nouvel Etat », est qu'il joue un rôle d'arbitre pour superviser, contrôler et assurer une coordination entre les grandes communautés (économique, éducative, judiciaire...) que composeront les grandes nations. En vue de permettre une participation effective de tous les membres des grandes sociétés, appelées grandes nations, dans les prises de décisions, Mounier voit la nécessité de les décomposer en de grandes entités significatives, au sein desquelles chaque membre parviendra avec aisance à s'exprimer. Une telle idée de partage de pouvoir était déjà en vigueur dans les sociétés traditionnelles africaines, confirme Joseph Ki-Zerbo. « Dans ces empires, l'idée de base, c'était de distribuer le pouvoir au maximum pour que chacun en ait un morceau et se sente partie prenante et que c'est cela qui a permis à ces systèmes de traverser les siècles pendant aussi longtemps. » (Joseph Ki-Zerbo : 2013, p. 88.)

Le rôle de l'Etat se poursuit jusqu'à l'intérieur des communautés, pour protéger les membres de la domination injuste des déviations politiques. Du reste pour l'Afrique en général, la structure d'un Etat africain implique que rois et chefs gouvernent par consensus. Cela se remarque en particulier dans la culture malgache qui n'est pas exempte de principes démocratiques.

Ainsi peut-on y rencontrer des vérités du genre en langue malgache : « *Ny olombelona toy ny fandrindrano, ka tsy misy avo sy iva* », qui signifie que « *les hommes sont pareils à la surface de l'eau tranquille : il n'y a ni haut ni bas.* »<sup>2</sup> La même disposition mentale conduit M. Ravalomanana, lors de son discours d'investiture à privilégier l'entraide, le compromis, l'échange mutuel et le dialogue<sup>3</sup>. Les démocraties personnalistes doivent souvent exiger de l'Etat, l'organisation d'un référendum, entre deux périodes électorales, en vue de prévenir les excès de libertés que la volonté électorale confère au pouvoir parlementaire.

La démocratie directe mettra donc fin aux débordements du parlement, qui a souvent tendance aujourd'hui, à résorber l'exécutif. Mounier (2000, p. 187.) remarque-t-il en effet qu'« un gouvernant peut être élu par le parlement, poste par poste pour une période fixe. »

### **3.2 Le travail manuel, comme une alternative à la démocratie en Afrique selon Mounier**

Mounier va jusqu'à suggérer à l'Afrique, en lieu et place de la démocratie européenne, une démocratie réaliste, c'est-à-dire une démocratie qui prend en compte les réalités du continent africain. Il s'agira par-là d'opter dans la pensée de Mounier, pour une politique intégrée, adaptant désormais le processus de développement aux capacités réelles des Africains. Point n'est besoin pour Mounier d'importer en Afrique la politique du bavardage pour qualifier la

démocratie moderne. Il y a, selon lui, mieux à faire que d'importer en Afrique, ces luttes de chefs de bande et ces combats de gosiers. Il faut plutôt des cadres techniques et il lui faut des cadres intellectuels, de tout échelon. Il ne faut pas tant d'orateurs. La *realpolitik* voudrait que les citoyens africains optent d'augmenter le rendement de l'Afrique en orientant la politique vers le travail manuel et la technique, car en Afrique, tout est une question de rendement, si bien que pour Mounier, si révolution il doit y avoir, les révolutions du XXe siècle se montent à l'atelier, au champ, à l'école, non pas sur la place publique. En fait la démocratie formelle n'est rien sans la démocratie réelle et elle s'appelle selon les termes empruntés à Mounier, « irrigation, électrification, instruction. »

### **3.3 La nécessité du développement de l'éducation pour une démocratie réussie en Afrique**

L'éducation semble impacter positivement le processus de démocratisation des sociétés en général, et plus particulièrement celui des Etats africains caractérisés par leurs faibles taux d'alphabétisation. Pour M. Bratton (2006, p. 56.) en effet, « le niveau élevé d'éducation tend à montrer que toute forme d'éducation élargit l'horizon des populations, leur permet d'être exposées à de nouveaux points de vue, et améliore les valeurs menant à la démocratie. Même l'enseignement primaire semble avoir eu cet effet positif dans

<sup>2</sup> Rasolonjatovo, J.M (2002) « les germes de conflit dans la religion traditionnelle malgache » <http://www.Afrikaworld.net/afrel/martialrasolonjatovo.htm>.

<sup>33</sup> La consultation ne peut faire de mal ; rien n'est plus piquant que le piment, mais si l'on s'accorde pour le manger, on y arrive quand même.

des régimes autocratiques africains ». C'est du reste l'éducation qui détermine la demande de démocratie et encourage également les populations à faire preuve de scepticisme à l'égard de la performance démocratique, c'est elle qui permet de mieux apprécier le niveau d'évolution de la démocratie des Etats. En effet, a-t-il dit : « avec le nombre d'années d'étude, les individus deviennent, plus susceptibles de déclarer préférer la démocratie et rejeter les différentes alternatives autoritaristes. » (Bratton, 2006, p. 57.)

C'est alors que soutient G. Hermet (1993, p.198.), lorsqu'il déclare que « la citoyenneté doit sans conteste se fonder au préalable sur une alphabétisation politique élémentaire, c'est-à-dire des connaissances minimales de l'histoire et de l'environnement de chaque personne. » Mieux, il faut selon A. Touraine (1996, p. 207.), « donner à l'éducation deux buts d'égale importance : d'un côté, la formation de la raison et de la capacité d'action rationnelle ; de l'autre, le développement de la créativité personnelle et de la reconnaissance de l'autre comme sujet. »

## **Conclusion**

En définitive, l'analyse personnaliste de la démocratie en Afrique par le philosophe contemporain français, Emmanuel Mounier, depuis les années 1947 et qui tient toujours lieu de vérité, a révélé des pratiques inhumaines au sein des différentes formes de démocraties, notamment, la démocratie libérale qui n'est que l'expression d'une volonté générale assimilable à la force d'une minorité de citoyens sur une grande majorité,

et corrompue par la presse et par le culte de l'argent.

Quant à la démocratie dite majoritaire, c'est la course effrénée vers le succès, c'est-à-dire, l'obtention du plus grand nombre de voix aux élections. A propos de la démocratie égalitaire, Mounier fait remarquer que la majorité des citoyens perçoivent malheureusement comme une égalité mathématique du bonheur matériel à partager. Et comme perspectives, l'analyse débouche sur la nécessité de l'adoption de la démocratie personnaliste fondée sur une organisation de la communauté en des entités libres arbitrées par l'Etat.

Ensuite, Mounier préconise aux Africains, l'introduction progressive de la démocratie formelle, au fur et à mesure qu'ils s'éveillent. Pour ce faire, il faudra selon lui, donner prioritairement aux Africains les moyens de produire et de s'équiper, car tout est une question de rendement et d'équipement.

Il faut en tout état de cause reconnaître que le personnalisme, se réclame une méthode pertinente d'analyse de systèmes comme la démocratie pour en extraire les irrégularités, il passe également pour une méthode pédagogique de la formation du citoyen-sujet, acteur de la réussite du régime démocratique en l'Afrique.

## Références bibliographiques

### Les œuvres de Mounier

MOUNIER, Emmanuel. (2000). *Écrits sur le personnalisme*, Paris, Editions du Seuil.

MOUNIER, Emmanuel. (1961). « La pensée de Charles Péguy », 1931, in *Œuvres Tome I 1931-1939*, Paris, Editions du Seuil.

MOUNIER, Emmanuel. (1961). « La révolution personnaliste et communautaire », 1934, in *Œuvres Tome I 1931-1939*, Paris, Editions du Seuil.

MOUNIER, Emmanuel. (1961). « Manifeste au service du personnalisme », 1936, in *Œuvres Tome I 1931-1939*, Paris, Editions du Seuil.

MOUNIER, Emmanuel. (1962). « L'affrontement chrétien », 1944, in *Ouvres Tome III 1944-1950*, Paris, Éditions du Seuil.

MOUNIER, Emmanuel. (1962). « Introduction aux existentialismes », 1947, in *Ouvres Tome III 1944-1950*, Paris, Éditions du Seuil.

MOUNIER, Emmanuel. (1962). « Qu'est-ce que le personnalisme ? », 1947, in *Ouvres Tome III « Le personnalisme »*, 1949.

MOUNIER, Emmanuel. (1962). « L'éveil de l'Afrique noire », 1947, in *Ouvres Tome III 1944-1950*, Paris, Éditions du Seuil.

MOUNIER, Emmanuel. (1962). « Le personnalisme », 1949, in *Ouvres Tome III 1944-1950*, Paris, Éditions du Seuil.

### Les œuvres portant sur le personnalisme

LANDSBERG, Paul-Louis. (1952). *Problèmes du personnalisme*, Paris, Éditions du Seuil.

### Les œuvres sur la démocratie

HERMET, Guy. (1993). *Culture et démocratie*, Paris, Éditions Albin Michel S.A.

Touraine, Alain. (1996). *Qu'est-ce que la démocratie ?*, Paris, Éditions Fayard.

### Thèses, articles et revues

COMTE, Bernard. (2005). « Esprit (1932-1950), le combat pour la révolution personnaliste », in *Emmanuel Mounier Persona e umanesimo relazionale Mounier e oltre*, aux Editions LAS-ROMA.

LANDSBERG, Paul-Louis. (1952) « Réflexions sur l'engagement personnel » (1937), in *Problèmes du personnalisme*, Paris, Editions du Seuil.

NANEMA, Jacques, « l'Afrique entre négrophobie et développement : du désarroi identitaire à la renaissance », 50 ans après, quelle indépendance pour l'Afrique ? in *Emmanuel Mounier Persona e umanesinorelazionale Mounier E Olter, (1905-2005) Vol II*, LAS-ROMA.

PETIT, Jean-François. (2003). *Le personnalisme d'Emmanuel Mounier dans la modernité, thèse de doctorat en philosophie*, Paris.

RICOEUR Paul. (1990). *Soi-même comme un autre*, Paris, Éditions du Seuil.

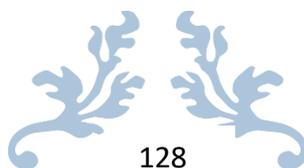
SAGADOU, Jean-Paul. (2009). « Lecture actualisée de lettre à un ami africain », in *Revue de l'enseignement et de la recherche philosophiques Behin*, numéro spécial.

SAVADOGO, Mahamadé. (2012). *penser l'engagement*, Paris, Éditions l'Harmattan.

Numéro 005 Mars 2022  
Histoire et Analyses des Relations Internationales  
et Stratégiques (HARIS)

Revue de l'Association des Spécialistes des Relations  
Internationales et des Études Stratégiques Africaines (ASRIESA)

ISSN: 2709-5053





HARIS N°005 Mars 2022